

dans chaque atelier, est arrêté pour une semaine, pendant que d'autres peints le sont pendant le même laps de temps, et ainsi de suite.

BURNLEY ET LE DISTRICT. — Près de vingt filatres ne travaillent qu'à temps restreint et d'autres ne travaillent que partiellement, laissant chômer partie de leur matériel. Le mouvement de ralentissement a commencé avec M.M. Temple et Sutcliffe qui n'ont pas usé de gaz pendant cette saison. Tout récemment M.A. William frères, télégraphistes de Manchester à leur filature d'arrêter le travail à quatre heures du soir et de commencer à quatre heures du soir, avec tout leur matériel, d'autres ne travaillent que pendant un temps très restreint, pendant que d'autres encore arrêtent en partie.

L'état des affaires peut s'établir comme suit, aussi exactement qu'il peut être donné quoique on doive s'attendre chaque jour à ce que la faiblesse du mouvement d'affaires s'accroisse.

ARRÊT	Métiars	Broches
Haslam, frères	—	30,000
A. Baldwin et C ^e	134	13,812
Georges later (deux établis.)	600	32,000
TRAVAIL, TRMPS RESTREINT		
Healey Road	416	23,000
Collings et Crooke, C ^e	500	23,000
Lancaster, Bros (métiers, travail complet)	—	10,500
Smith	400	—
G. H. Barnes	486	27,480
Osle et Pickard	458	24,900
Colling Field, C ^e (métiers, travail complet)	—	27,000
M. Dugdale	494	—
R. Emmett et fils	316	—
William frères (métiers, travail complet)	—	42,000
Hoby Nuts	334	30,000
James Folds	800	30,000
Haslam frères	845	19,000
Haslam frères (Davies, house)	200	10,000
Glegg et C ^e	296	—
M. Haslman	150	—
Henry Bracewell	700	—
Birley	—	32,000
Reighley Green, C ^e	—	34,000

Dans un ou deux cas de la nomenclature ci-dessus on travaille du point du jour au soir, et on chôme le samedi et lundi. A Healy Wood, on travaille à journées pleines, mais les deux tiers des métiers sont en arrêt. Dans d'autres cas une partie du matériel a cessé de fonctionner aux fins de réduire la production. A Padham, M.M. Thompson et fils et à Barrowford, M. T. Barrowclough, les plus importants industriels des deux places ne travaillent plus qu'à temps restreint. M.M. Barrowclough, a aussi donné avis que les leurs subront 5/10 de réduction de salaire bien qu'ils ne travaillent que 28 heures par semaine. En plus de la statistique que nous avons donné quant à la situation des affaires à Burnley, nous pouvons ajouter qu'il y a 15 autres établissements arrêtés à Burnley où le nombre de broches varie de 5,000 à 30,000. Quelques uns d'elles commencent à reprendre un peu d'activité pendant que d'autres ont été mises hors d'état de lutter par la concurrence des importations des filatures étrangères. Indépendamment des 15 filatures mentionnées ci-dessus il y a 5 d'autres qui ont été arrêtées temporairement à Burnley et dont l'importance se chiffre par 75,852 broches et 734 métiers.

Ne travaillent qu'à temps restreint, (non compris les métiers qui dans les mêmes établissements sont arrêtés tout à fait) 312,248 broches et 6,055 métiers. Cet exposé montre que plus d'un tiers des broches à Burnley est en chômage ou ne travaille qu'à temps restreint. Il en est de même pour le quart des métiers. A Rochdale le district. L'industrie cotonnière dans cette région peut être divisée en partie avec la même industrie dans d'autres localités favorisées, car un grand nombre de filatures travaillent encore à temps plein. A Rochdale une filature seulement a été entièrement fermée jusqu'à ce qu'un aspect meilleur se montre à l'horizon et seulement trois de médiocre importance dans les environs ont été clos par faillite. Jusqu'à présent les filatures des environs ont travaillé sans interruption; celles du district de Mitforth ce pendant n'ont pas été aussi privilégiées que le restait quatre jours par semaine a été la règle générale.

Le peu de filatures qu'il y a, à Milnorton, ont travaillé moins d'un tiers de temps. Castleton a souffert d'une faillite et les autres ont travaillé irrégulièrement. Dans tout Rochdale et le district, il y a eu une réduction de salaire de 10 0/10. Quelques maisons ont réduit même jusqu'à 20 0/10 et ces réductions ont été acceptées sans réclamation et de commandement. Il n'y a pas de doute qu'il y a beaucoup de souffrances parmi les populations ouvrières qui vivent du produit de leur travail dans l'industrie cotonnière. Par suite de la réduction de salaires depuis plusieurs mois, chacune de ces étapes est marquée par des privations.

Un grand nombre sont sans travail. Un étranger passant dans la région ne remarquerait peut-être aucune différence dans la misère, mais une enquête d'un instant lui prouverait que la plupart des vêtements ont été achetés dans des temps plus propices et que les affaires en détail ne sont tombées considérablement. Les plus pauvres familles habitent des mansardes pendant que d'autres sont contentes d'appartements, et les maisons vides sont nombreuses. Mais cette détresse ne se limite pas aux ouvriers en coton seulement; les ateliers de mécanique ne souffrent pas moins de cette dépression des affaires, ce qui a aussi atteint la production des filandelles qui a aussi atteint la production des filandelles qui a aussi atteint la production des filandelles.

Les indications suivantes précisent de l'état des marchés de coton et comprennent les filatures de Wrochdale et le district jusqu'à Littleborough. Fact. Castleton et Milnorton, 8,144 métiers travaillent à temps plein, 497, cinq jours par semaine, 8,466, quatre jours, 970, trois jours, et 2,827 sont arrêtés tout à fait, 513,532 broches travaillent à temps plein, 28,000, cinq jours par semaine, 694,498, quatre jours, 52,400, trois jours, et 169,240 sont arrêtés tout à fait.

(Manchester Guardian.) (La fin prochainement.)

BULLETIN MILITAIRE

Nous avons annoncé, en son temps, que la commission militaire avait résolu d'effrayer les pigeons voyageurs au service de l'armée.

Cette importante résolution, qui a reçu, depuis longtemps, un commencement d'exécution, puisqu'un dépôt de pigeons voyageurs a été installé à Paris et à Lille, va recevoir, d'ici peu, complète satisfaction. Des postes de pigeons voyageurs vont être établis à l'Ecole militaire, à Vincennes au Mont-Valérien, etc., de manière à correspondre avec Lille, Bayonne, Lyon, Perpignan, etc.

Lors des grandes manœuvres les pigeons voyageurs seront chargés de porter aux commandants de corps d'armée, les nouvelles militaires les intéressant directement.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La Société des agriculteurs du Nord a tenu mercredi sa première assemblée générale. La réunion a d'abord adopté les statuts, puis elle a procédé à la constitution du bureau par un vote au scrutin secret. Ont été nommés: Président: M. René Teliez, de Lille; Vice-président: M.M. Corenwinder, de Lille; Bernard, de Roost Warendin; Marc, de Solesmes; Lemaire, de Maudenge.

Secrétaire général, M. Gustave Du-bar, de Lille. Secrétaires MM. Havez, de Marchiennes; M. Roger, de Roubaix.

Trouver: M. Deleporte-Bayart, de Roubaix. Bibliothécaire-archiviste: M. Fromont.

Après la séance les membres de la société se mettent à table. Pendant presque tout le dîner, conformément aux traditions suivies par un grand nombre d'associations agricoles, on s'entretient des intérêts de l'agriculture.

Des renseignements donnés par les représentants de chacun des arrondissements, il résulte que un tiers des blés a été semé dans bonnes conditions, un tiers a été semé tard et est couvert par la neige ou par les eaux. (On ne peut rien dire à ce sujet.) Un troisième tiers n'est pas encore semé. Les semailles qu'on a faites depuis huit jours se présentent bien. En somme, situation de l'agriculture: très difficile et on ne sait pas encore si on pourra réparer le mal.

Le Progrès du Nord et le Petit Nord publient la circulaire suivante: Messieurs les électeurs sénatoriaux,

En nous donnant pour neuf années le mandat de sénateur, vous avez montré que vous avez en nous une confiance qui nous honore et dont nous vous remercions. Nous ferons en sorte que cette confiance ne soit point trompée.

Nous allons nous réunir à cette majorité qui, assurée désormais dans une Chambre aussi bien que dans l'autre, va rendre possible le jeu régulier et fructueux des institutions républicaines. En s'appuyant sur elle le gouvernement peut entrer sagement, mais résolument, dans la voie du progrès et poursuivre la réalisation du programme que vous avez adopté en nous accordant vos suffrages, programme qui peut se résumer en ces mots: Union, Paix, Travail, Liberté.

Les questions économiques qui intéressent si profondément notre région industrielle, commerciale et agricole, seront de celles qui attireront plus particulièrement notre sollicitude.

Le général FAIDHERBE, Jules DUTILLEUL, FOUERNIER, MASSIET DU BIST, MERLIN. Lille, le 6 janvier 1879.

On lit dans l'Echo du Nord. «Lundi, M. Jules Dutilleul, maire de Lille, avait reçu le personnel de l'Hôtel de ville qui était allé le féliciter de son élection de sénateur. Aujourd'hui à onze heures et demie du matin, l'état-major du corps municipal des sapeurs-pompier est allé à son tour lui adresser ses félicitations, et la musique lui a donné une sérénade à l'Hôtel de ville. A midi, le corps légendaire des canonniers lillois a rempli les mêmes devoirs. M. Dutilleul a adressé aux uns et aux autres des paroles éloquentes, exprimant tout à la fois sa reconnaissance pour les électeurs et son inaltérable dévouement aux grands intérêts de la France et aux intérêts spéciaux de la ville de Lille et du département.»

Le concours pour la collation d'une bourse à un peintre lillois, fondée par le chevalier Wicar, sera ouvert le 1^{er} février prochain, aux Ecoles académiques de Lille.

Le duc de Connaught est passé hier matin à Béziers, venant d'Angleterre, et se rendant à Berlin.

La municipalité lilloise a fait depuis quelques semaines déjà, des démarches auprès du gouvernement, pour obtenir l'autorisation d'organiser une loterie dont le produit serait affecté à la construction d'un musée.

Une réponse favorable est attendue pour les premiers jours du mois prochain.

La municipalité émettrait d'abord pour 500,000 francs de billets se réservant d'en élever ensuite le chiffre à 1, 2 ou 3,000,000, suivant que le public se montrerait sympathique au projet.

La direction a avancé de quelques jours l'inauguration de la nouvelle ligne de Lille à Haubourdin.

Le premier voyage a eu lieu aujourd'hui jeudi, 9 janvier à 10 heures du matin.

Dimanche prochain, la Société nationale des Orphéonistes lillois ont un nombre de 125 exécutants, et sous la direction de M. Boulanger, se rend à Valenciennes, pour y donner un concert de bienfaisance dans la salle du théâtre où seront exécutés les chœurs du grand concours international de l'Exposition.

La venue prochaine à Lille de M. Francisque Sarcey, pour sa conférence de samedi prochain sur Beaumarchais, donne une vive actualité à cette nouvelle que nous empruntons au Gaulois, tout en souhaitant à «conférencier» de n'être pas exposé à Lille à même

mésaventure. Voici ce que raconte le journal parisien:

Nous avons failli perdre Francisque Sarcey. Notre confrère, étant allé faire une conférence à Bruges, s'était fait voler par une vigilante dont le cheval a tout à coup pris le mors aux dents.

Sarcey, malgré son poids respectable, s'est vu emporté d'un train de casse-cou à travers les rues de Bruges.

« Je voyais, raconte notre confrère, je voyais la portière tout le monde courir: « Arrêtez! arrêtez! Ce diable de cheval n'arrête pas. »

« Et, moi, je vous avoue qu'à ce spectacle je faisais des réflexions assez mélancoliques: je ne trouvais pas très-drôle de rester à Bruges, trois bonnes semaines, avec un bras cassé ou une jambe démise. C'était le moins qu'il lui eût fallu pour venir à la gare de Lille, si ce n'est de faire un tour à pied à Paris. »

« Adresse ou hasard, il remena dans le chemin de l'hôtel le cheval, qui enfila droit la cour et vint s'abattre au bas du perron, sans se faire aucun mal. »

Le maître d'hôtel s'approcha de Sarcey pour lui faire ses excuses.

« C'est que, voyez-vous, lui dit-il, le cheval que je vous avais donné, c'est un demi-sang. »

« Eh bien! lui répondit Sarcey, je vous remercie de n'avoir pas poussé jusqu'au sang tout entier; car j'étais un homme mort. »

Il y a longtemps qu'un cheval de vigilante, de memoire de Belge, ne s'était emballé d'une façon aussi terrible.

Lundi, une importante maison de nouveautés: Les Deux Nations, installée à Lille depuis quelque temps, a été déclarée en faillite.

Depuis quelque temps, de nombreux vols se commettaient journellement à Roubaix, sans que la police n'eût jamais pu parvenir à mettre la main sur les coupables. Les pick-pockets exerçaient de préférence dans les églises, les marchés, les grands magasins, etc. M. le commissaire du 3^e arrondissement a été assez heureux, hier, pour arrêter tous les membres d'une de ces bandes dévastatrices. Voici dans quelles circonstances: Un jeune gamin François Planck, âgé de 13 ans, pénètre hier dans un étalamin de la rue Ducrémaent, et avec beaucoup d'assurance ouvrait le tiroir du comptoir et en eulvrait une pièce de cinq francs en argent. Afin de ne pas attirer l'attention de la cabaretière, qui se tenait dans sa cuisine, Planck s'était dépoüillé de ses chaussures et les avait confiées à un complice, Emile Deigrange, âgé de 13 ans, qui l'attendait à quelque distance du cabaret.

La cabaretière aperçut heureusement le jeune filou au moment où il se préparait à battre en retraite et se mit à sa poursuite. Se voyant serré de près, Planck sur le conseil de Lagrange jeta la pièce de 5 fr. dans le jardin; il se crut un moment à l'abri de toute poursuite; mais arrêté, une heure plus tard, et conduit chez M. Jousaningo, commissaire du 3^e arrondissement, il ne tarda pas à dire qu'il faisait partie d'une bande de voleurs et livra les noms de plusieurs de ses complices.

Ceux-ci furent aussitôt recherchés et dénoncèrent à leur tour d'autres voleurs que Planck avait épargnés.

On ne saurait se faire une idée de tous les trucs employés par ces jeunes mais habiles voleurs. La bande se composait de neuf gamins âgés de 11 à 17 ans. Six d'entre eux exerçaient, comme nous le disons plus haut, dans les églises, les marchés etc., le rôle des trois autres se bornait à partager les bénéfices.

Comme toute bande bien organisée, l'association dont nous racontons les exploits avait ses mots de ralliement et d'alerte. Ainsi, le mot voile, crié par l'un d'eux près d'une église ou au marché aux poissons, était un avertissement de la présence d'un agent de la sûreté; le cri lige de botte était réservé aux brigadiers de police, et celui de lampe aux agents. Pour ne donner qu'un simple échantillon des rares aptitudes de ces jeunes messieurs, nous dirons que l'un d'eux, en moins de deux jours, était arrivé à enlever 15 fr. de la poche d'une dame, au marché à la voileite, 24 fr. au marché aux poissons, 8 fr. 20 à l'église Saint-Martin, 200 fr. au Bazar universel, dans la Grande-Rue, et un livre chez un libraire de la rue du Chemin-de-Fer! On le voit, ces émeules de Cartouche n'y allaient pas de main morte et il est vraiment regrettable qu'on les ait arrêtés en si beau chemin.

Les membres de cette bande se nomment Adolphe Beck, bachelier, âgé de 14 ans; Lemaire Beck, bachelier, 12 ans; Charles Lambert, écoleier, 11 ans; Pierre Merville, teinturier, 17 ans; Richard Merville, donneur de fils, 13 ans; Florimond Desmet, bachelier, 12 ans; Emile Delgrange, bachelier, 13 ans; Michel Desmet, bachelier, 13 ans; François Planck, bachelier, 14 ans.

Tous ces jeunes voleurs vont être dirigés sur Lille demain matin.

L'autopsie du corps de Mme Bettignies de Lille, a été terminée mardi dans la soirée. Les médecins légistes n'ont pas pu crû pour se prononcer nettement sur le genre de mort de cette malheureuse femme. Tout en admettant la possibilité d'un suicide, ils s'expliquent difficilement que Mme Bettignies ait pu se faire des blessures aussi nombreuses que celles auxquelles elle a succombé.

On a reconnu que les coups de rasoir avaient été portés de la main gauche; mais cette dernière circonstance ne suffit pas pour faire prévaloir l'idée d'un crime. On peut en effet admettre que Mme Bettignies, en se frottant de la main gauche, a voulu conspérer librement la main droite afin de s'en servir pour s'arracher les entrailles, comme cela est arrivé.

Ajoutons que Mme Bettignies a formellement déclaré, avant de mourir, que sa mort était volontaire et que cette déclaration semble écarter toute présomption de crime.

Les funérailles de cette femme ont eu lieu mercredi matin à neuf heures. Un grand nombre de personnes ont assisté à la levée du corps et tous les visages étaient empreints de la plus profonde émotion.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Saint-Etienne.

L'état de M. H., le cafetier de la rue des Postes, à Lille, qui a tenté hier, dans un accès de folie, de mettre fin à ses jours, s'est un peu amélioré. On a aujourd'hui quelque espoir de le sauver.

Si l'on demandait à Henri Castel quel est, selon lui, le comble de la surprise, il vous répondrait à coup sûr que le comble de la surprise est de se voir éveillé, en pleine nuit, par des siffres que l'on crovait avoir déjoutés à tout jamais. Voici la chose: en flânant, rue de Mouvaux, Henri Castel aperçut dans la cour du Prê Catelan une caisse remise sous un hangar et qui lui sembla bonne à prendre. La caisse fut donc prestement levée et ce qu'elle contenait — de succulents fromages — fut vendu à vil prix à des habitants du fort Demessine. D'un autre côté, aussitôt que le marchand s'était aperçu de la disparition de sa caisse, il avait porté plainte à la police et celle-ci s'était immédiatement mise en campagne.

Au bout de quelques heures de recherches, le voleur a été arrêté dans un cabaret de la rue Vaucanson, où il loge d'ordinaire. Se voyant pris, Castel a grossièrement insulté les agents et leur a opposé une très-vive résistance. Force fut de lui mettre les menottes. Castel avait un complice, Jules Carrette, qui a été arrêté, hier, rue du Coq-Français.

Les rigueurs de l'hiver ne refroidissent guère l'ardeur des contrebandiers. L'avant-dernière nuit, deux douaniers postés dans la plaine Béghin, à Wattrelos, aperçurent deux hommes qui semblaient ne s'avancer qu'avec la plus grande circonspection. Ils avaient, de plus, abandonné le sentier qui longe la plaine et marchaient à travers champs. Les douaniers surgirent tout-à-coup devant les deux voyageurs nocturnes et acquirent bientôt la certitude qu'ils se trouvaient en présence de fraudeurs émérites. Ces derniers portaient, en effet, une cuirasse composée de 20 kilogrammes de tabac belge. Hommes et charges ont pris la direction du bureau des douanes. Ces deux contrebandiers habitent Roubaix, et se nomment Auguste Lang et Adolphe Deloof. Ils ont été conduits ce matin, à la prison de la gendarmerie.

« Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a perdue! »

Marie-Louise Delacour, tel est le nom de la fillette à laquelle, ce vers de Victor Hugo s'applique, il y avait bal à Menin, et Marie-Louise qui est d'une coquetterie exagérée et insupportable, résolut de s'y rendre mais pour cela, il lui manquait un foulard, un de ces jolis foulards qui donnent du teint au visage des fillettes qui n'en ont guère.

Or, à force de chercher le foulard en question, Marie-Louise parvint à le découvrir chez une de ses voisines. Elle n'hésita pas, et profitant d'une occasion favorable, vola l'objet. Quelques heures après, elle était au bal de Menin, éclatante de beauté, tandis que chez elle, la voisine, était éclatante de colère.

Le lendemain, Marie-Louise fut dénoncée et arrêtée. Il paraît que la fillette a les doigts très-crochus, et qu'en dehors de ce foulard, bien d'autres choses s'y sont déjà accrochées.

On a arrêté, il y a quelques jours à Halluin, Joseph Hendriss, lequel médisait. Averti qu'une telle manière de se comporter était défendue, Joseph persista et s'est ostensé dans sa vagabonde mendicité. De sorte qu'il est actuellement à la maison d'arrêt de Lille.

Les expulsés suivants ont été conduits ce matin à la frontière belge: Rosalie Paternoster, 61 ans, journalière, née à Pierdope; Pierre Carlier, magou, né à Gand; Jean Gussen, 40 ans, mécanicien, né à Gand; Charles Besmans, 29 ans, carrossier, né à Gand; Adolphe Schumaker, 48 ans, mécanicien, né à Gand; Léon Vandenberg, 20 ans, tisserand, né à Bruges; Stivie B-lin, 19 ans, tisserand, née à Avellem.

On a éroué hier à la maison d'arrêt de Lille le nommé Constant Debouloué, âgé de 35 ans, cultivateur à Cysoing, inculpé de coup et blessures sur la personne de sa femme. Nous avons parlé hier de cette affaire qui pourrait bien se compliquer.

9 JANVIER 1880. — Rapport de M. Feburier, inspecteur-général des ponts et chaussées, exprimant l'avis que le projet d'une prise d'eau de la Lys vers Housbecques soit déclaré d'utilité publique; que le tarif proposé soit approuvé; que les villes de Roubaix et de Tourcoing soient autorisées à contracter les emprunts nécessaires pour l'exécution de la distribution; que, enfin, les usiniers riverains du canal soient tenus, conformément aux arrêtés d'autorisation, de payer à la ville de Roubaix, usufructière dudit canal, une redevance proportionnelle au volume d'eau qu'ils emploient, et dont le taux serait fixé à la suite d'une instruction spéciale.

TH^e LEURIDAN.

Résumé des Trouvailles de 1879.

19 20 et 21 DÉCEMBRE 1879. — Ces trois jours furent à Tourcoing, comme dans toutes les villes de France, trois jours de fête. Le Suffrage universel rétabli par nos lois, le plébiscite du 2 décembre précédent; accordé à Louis Napoléon Bonaparte, la présidence de la République pour 10 ans, et tout pouvoir pour faire une nouvelle Constitution.

Le 20 et le 21, les urnes furent ouvertes à Tourcoing et la votation s'effectua avec calme. La majorité en faveur du plébiscite fut presque absolue. Sur 5367 électeurs inscrits, il n'y en eut que 540 abstentions. Restaient donc 4707 électeurs votants, lesquels donnèrent 4540 suffrages affirmatifs.

On écrit de Marquion que M. de L... vient, sous l'empire d'un accès d'aliénation causée par une maladie très-douloureuse, de mettre fin à ses jours en se tirant un coup de revolver.

Il était remonté samedi matin, à sa chambre, sans rien dire à ses domestiques qui put leur faire prévoir le terrible événement, et lorsqu'on remonta le chercher pour le dîner, on le trouva mort, avec une balle de revolver dans la tête.

Le cadavre était déjà froid. M. de L... a laissé deux lettres adressées à M. le juge de paix de Marquion, et, dans l'une d'elles, il dit qu'il lui est impossible de supporter plus longtemps ces horribles souffrances.

M. le curé de Pont-A-Vendin, près de Lens, revenant dans la soirée de faire visite à M. le doyen de Lens. Sans doute il voulait abrégé sa route en suivant la voie de fer de la fosse.

Un train qui se mouvait en ce moment arriva sur lui, l'apercevant et sans que l'imprudent voyageur eut le temps de se garer.

Lancé violemment sur la voie par un coup de tampon il fut écrasé sous les voitures avant que l'arrêt ait pu être effectué.

Les funérailles du vénérable prêtre ont eu lieu hier, mercredi.

Ce cruel accident plongé tout le pays dans la consternation.

On écrit d'Orchies qu'un fait grave s'est passé dimanche dernier à Genech. Un nommé B..., cultivateur, à la suite d'une discussion, aurait donné un coup de pied tellement violent à sa femme, enceinte de sept mois, que celle-ci serait tombée comme foudre. Quand on la relevée, elle avait cessé de vivre.

Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves.

Dimanche matin, vers dix heures, on a tué dans le canal de Saint-Omer au Pont-du-Vic, à Saint-Pierre-les-Calais, le cadavre de Genevieve Guéridin, octogène 81 ans, demeurant aux Atragues. La veille au soir, cette femme avait assisté au repas de noces d'un des membres de sa famille; c'est en retournant chez elle qu'elle est tombée dans le canal.

Un affreux malheur a attiré ces jours derniers la commune d'Hanges en Sauterie (Somme).

En rentrant chez lui, M. Rousseau, cultivateur, a trouvé tendus et glacés les cadavres de ses deux petits enfants, âgés l'un de trois ans et l'autre de cinq.

En s'amusant dans la cour, ils sont tombés dans un puits d'où ils n'ont pu être retirés que trente-cinq minutes plus tard.

Samedi à midi, en travaillant au fond de la fosse n^o 3, de Bruy, Léon Beroyer, âgé de 30 ans, conduiteur de chevaux, domicilié à Marles, a eu la tête broyée entre deux herices.

Le 6 janvier, vers trois heures du matin Jean S..., âgé de 46 ans, mécanicien du dépôt de Saint-Martin, à Joubaert, se rendait par l'entrebouche pour monter sur sa machine, quand il fut renversé par le train venant de Maubeuge. Le malheureux a eu les jambes broyées et a reçu de graves contusions au côté.

Lemaire a succombé le 7, à l'hôpital de Maubeuge, où il avait été transporté.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 8 janvier. Héloïse Lemaire, rue n^o 7, P. Mile Favere, rue de la Fosse-aux-Chènes, 84. — Ferdinand Schalckeus, rue de l'Époule, 173. — Pauline Baudois, rue St-Jean, 154. — Justine Wouters, grande cit. 65. — Marie Debrabandere, au Croix-de-Four. — Emile Bastiers, rue Vaucanson. — Arthur Chriaux, rue des Angles. — Léon Dufosse, rue de la Fosse-aux-Chènes, 62. — Joseph Nieuwmeester, rue de la Barbe d'or, 41. — Adolphe Dabus, rue de Soubaire.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 janvier. — Isidore Demuyck, 3 ans, rue des Angres. — José Vermulen, 31 ans, journalier, rue des Angres, maison Tiberghein. — Marie Basieux, 67 ans, journalière, aux Petites-Sœurs. — Mariage du 8. — Louis Dabus, 44 ans, employé de commerce. — Clémence Dabouit, 85 ans, tailleur. — Emile Desroussaert, 31 ans, boulanger, et Louise Parent, 22 ans, tailleur. — Raphaël Lamourette, 21 ans, menuisier, et Marie Libessart, 22 ans, tailleur.

CONVOI FUNÈRES & OBITS. Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le mercredi 15 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI VANDERMEERSCH, époux de Dame DELPHINE VERNAELEN, décédé à Wattrelos, le 6 décembre 1878, à l'âge de 65 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille LUMERS-DEJAEGHER, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph LUMERS, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1879, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 10 janvier 1879, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille et rue de la Reunion des Noirs.

BOURSE LINIÈRE. — Asses bon courant d'affaires en lins du pays; prix fermes. Très légère reprise pour les lins russes. Fils, sans changement. En toiles, l'amélioration s'est maintenue. Stagnation sur les étoupes du pays; les étoupes russes se vendent bien.

MARCHÉ AUX BLÉS du 8 janvier 1879. (Bulletin commercial.) — Moyen marché: 850 hectolitres, vendus assez rapidement aux prix de la semaine dernière. Farines: 36 fr. 50 en consommation.

MARCHÉ AUX BLÉS DE LILLE du 8 janvier 1878 (communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne: 0 fr. 48 centimes.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES. Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Plano. Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 1876.

Restaurants. FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix. GINIONS, rue Neuve.

Imprimerie, Librairie, Lithographie Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix. COILLE, place de la Mairie, 5. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 1406

Confècti-ons. Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confècti-ons pour hommes. 14065

Serrurerie — Peilerie DENDREVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Maison de blanc. Vouve Ed. HUBERT, rue du Vieil-Abbevoir, 21. — Trousses et lavettes, toiles en tous genres, blanc de coton, flanelle de santé, bonnetterie, couvertures, etc.

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Spécialité d'articles de fantaisie. — Porcelaines, faïences, verreries cristallines. Location de services de table. 16544

Brevets d'invention. V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14894

Belgique. Deux affaires criminelles sont inscrites au rôle de la cour d'assises du Brabant, pendant la session d'août 1879, sous la présidence de M. Girou, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles.

Il s'agit d'abord d'une accusation d'attentat à la pudeur, à charge du sieur F. Dewal. Puis viendra l'affaire du jeune Hodister, poursuivi, on le sait, pour complicité dans l'assassinat de la dame V^e Grémieux, de Neully, près Paris.

Dans ces deux causes, le siège du ministère public sera occupé par M. Van Maldeghem, substitut du procureur général.

Ces affaires terminées, la cour aura à s'occuper, sur l'intervention du jury, de celle de Langrand-Dumoussu, accusé de bancqueroute frauduleuse, de faux, d'abus de confiance, etc.

La naïveté des dupes est telle que les escrocs ne prennent même pas la peine d'invoquer. Ils se disent, et à bon droit, paraît-il, que ce serait du temps perdu.

En effet, quoi de plus vicieux que le lancement d'une affaire quelconque pour laquelle on demande des agents en province,